



Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2011

En 2011, 17,5 millions de licences et autres titres de participation (ATP) ont été délivrés par 115 fédérations sportives agréées par le ministère des sports, soit une hausse de 0,5% par rapport à 2010. Une légère baisse du nombre de licences a été compensée par une hausse importante du nombre d'ATP, notamment dans les fédérations unisports.

Plus de la moitié des licences a été délivrée à des individus de 20 ans et moins. Le poids des fédérations du sport scolaire dans le nombre de titres distribués explique notamment cette prépondérance des jeunes parmi les détenteurs de licences. La part de licences féminines délivrées a légèrement diminué entre 2010 et 2011, et s'établit à 36,9% de l'ensemble. Elles sont majoritaires dans les fédérations multisports et comptent pour environ 30% parmi les fédérations unisport, qu'elles soient olympiques ou non olympiques. Avoir une licence sportive est plus répandu dans les zones du littoral et dans les zones montagneuses, où plus de 30% de la population est détentrice d'une licence.

167 802 clubs ont été recensés en 2011, soit à peine une centaine de plus qu'en 2010. Cette légère hausse fait suite à une baisse entre 2009 et 2010. Les fédérations unisport olympiques ont gagné 542 clubs, tandis que les unisports non olympiques et les multisports ont vu leur nombre de clubs diminuer respectivement de 210 et 249.

17,5 millions de titres délivrés en 2011

15,7 millions de licences ont été délivrées en 2011 par l'ensemble des fédérations sportives agréées. A ces licences, s'ajoute 1,8 million d'autres titres de participation pour un total de 17,5 millions de titres distribués en 2011 (tableau 1).

Après une croissance de 0,6% du nombre de titres entre 2009 et 2010, la hausse a continué en 2011 (+0,5%), soit 79 400 titres supplémentaires délivrés par rapport à l'année 2010. Toutefois, cette augmentation est essentiellement due à l'augmentation du nombre d'ATP (+5,8%), le nombre de licences étant en légère baisse (-0,1%). Les évolutions sont également différentes selon les familles de fédérations. Les fédérations unisport non olympiques ont vu leur nombre de titres distribués augmenter de 3,7% (89 500 titres supplémentaires), alors que les fédérations unisport olympiques et les fédérations multisports en ont perdu 0,1% (respectivement -5 700 et -4 500 titres). Si on observe uniquement la variation du nombre de licences, les fédérations unisport non olympiques ont vu le nombre de licences distribuées augmenter de 2,1% (+45 000 licences), alors que les fédérations unisport olympiques ont connu une baisse de 0,7% du nombre de licences (-62 600). En ce qui concerne les fédérations multisports, la baisse du nombre de licences a été modérée (-4 000 licences).

La nette contraction du nombre de licences pour les fédérations unisport olympiques s'explique principalement par un fort fléchissement du nombre de licences distribuées par la fédération française de football : moins 119 400 licences entre les deux années 2010 et 2011. C'est la baisse la plus importante parmi l'ensemble des fédérations, même si cette fédération reste largement en tête du palmarès avec 1 990 000 licences délivrées.

Tableau 1

Répartition des licences et autres titres de participation par famille de fédérations en 2011

Fédérations françaises agréées en 2011	Nombre de licences	Nombre d'ATP	Ensemble des titres de participation	Variation 10-11 (licences)	Variation 10-11 (licences + ATP)
Fédérations unisport olympiques	8 334 763	622 345	8 957 108	-0,7%	-0,1%
Fédérations unisport non olympiques	2 169 532	325 886	2 495 418	+2,1%	+3,7%
Fédérations multisports	5 155 176	893 691	6 048 867	-0,1%	-0,1%
ENSEMBLE (hors groupements nationaux)	15 659 471	1 841 922	17 501 393	-0,1%	+0,5%

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées
Champ : Licences et ATP délivrés en 2011

Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 12 – 03

Septembre 2012

Rédacteur :

Eric CLERON

Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS)

Plus de la moitié des licences est délivrée par les fédérations unisport olympiques

Les fédérations unisport olympiques représentent plus de la moitié de l'ensemble des licences distribuées (53,3%). Le poids de cette famille est resté stable entre 2010 et 2011 (-0,2 point). Ses différentes fédérations ont connu des évolutions contrastées.

Vingt fédérations parmi les trente-et-une fédérations de cette famille ont eu une hausse du nombre de licences distribuées entre 2010 et 2011. On enregistre notamment de fortes hausses du nombre de licences distribuées pour la fédération de handball (+30 100 licences) et pour celles d'équitation, de rugby, de badminton, et d'athlétisme (tableau 2).

En prenant en compte l'évolution du nombre d'ATP, on relève pour deux fédérations, une très forte augmentation du nombre de titres distribués : +63,8% pour la fédération française de lutte, du fait d'un triplement des ATP entre 2010 et 2011, et +24,1% pour celle de triathlon, avec là aussi une forte augmentation des ATP (+38%). La forte augmentation des ATP délivrés touche également d'autres fédérations, celle de rugby notamment (+10,1%).

Première fédération en nombre de licences distribuées (1 990 000), la fédération française de football a connu une baisse de 5,7% de son nombre de licences (tableau 2). Cette forte baisse amplifie le mouvement de repli amorcé en 2010, année au cours de laquelle le nombre de licences avait déjà baissé de 5,3%.

Autre fédération à délivrer plus de un million de licences, la fédération française de tennis a connu aussi un repli de 2,8% du nombre de ses licences (-31 650 licences). Enfin, la fédération française de judo et jujitsu a perdu 3,3% de licences.

Les fédérations unisport non olympiques¹ ont vu à la fois leur nombre de licences et leur nombre d'ATP augmenter entre 2010 et 2011 d'autant (entre 44 000 et 45 000).

Deux fédérations ont eu une hausse de plus de 10 000 licences : la fédération française de char à voile et celle de karaté et disciplines associées, avec des hausses respectives de 12 200 et 11 730 licences.

La fédération de danse a elle gagné 7 150 licences entre 2010 et 2011 (tableau 3). Cependant, la plupart des fédérations de cette famille, contrairement aux familles unisport olympiques et multisports, distribuent moins de 50 000 licences (45 fédérations sur 59) et leur impact sur l'évolution du nombre total de licences est faible. Il n'empêche que certaines de ces fédérations ont eu une forte évolution en 2011.

Ainsi, la fédération française de danse, de football américain, de pêche à la mouche et au lancer ont eu des augmentations respectives du nombre de licences distribuées de 10,9%, 16,2% et 9,0%.

Première fédération en termes de nombre de licences au sein des fédérations unisport non olympiques, la fédération française de pétanque et de jeu provençal est celle qui a perdu le plus de licences entre 2010 et 2011 dans cette famille avec 5 000 licences en moins (-1,6%). La fédération française de sports de boules a également perdu 3 630 licences entre 2010 et 2011. Si le nombre de licences a peu varié pour l'ensemble des fédérations multisports, certaines fédérations ont cependant connu une variation importante de ce nombre entre 2010 et 2011. L'union nationale du

Tableau 2

Principales évolutions du nombre de licences distribuées dans les fédérations unisport olympiques

Fédérations françaises agréées en 2011	Evolution du nombre de licences 2010-2011	Variation 2010-2011 (%)
Handball	+30 086	+7,3
Equitation	+18 444	+2,7
Rugby	+14 767	+4,7
Badminton	+11 459	+7,9
Athlétisme	+10 730	+5,1
Judo et jujitsu	-19 123	-3,3
Tennis	-31 650	-2,8
Football	-119 419	-5,7

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées
Champ : Licences et ATP délivrés en 2011

Tableau 3

Principales évolutions du nombre de licences distribuées dans les fédérations unisport non olympiques

Fédérations françaises agréées en 2011	Evolution du nombre de licences 2010-2011	Variation 2010-2011 (%)
Char à voile	+12 208	+13,3
karaté et disciplines associées	+11 732	+5,5
Danse	+7 156	+10,9
Football américain	+2 427	+16,2
Pêche à la mouche et au lancer	+176	+9,0
Sport de boules	-3 634	-5,7
Pétanque et jeu provençal	-4 994	-1,6

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées
Champ : Licences et ATP délivrés en 2011

Tableau 4

Principales évolutions du nombre de licences distribuées dans les fédérations multisports

Fédérations françaises agréées en 2011	Evolution du nombre de licences 2010-2011	Variation 2010-2011 (%)
UNSS	+10 818	+1,1
UGSEL	+8 837	+1,1
UNCU	-7 142	-8,8
USEP	-7 406	-0,9
FFEPGV	-12 002	-2,3
FNSMR	-14 102	-12,2

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées
Champ : Licences et ATP délivrés en 2011

sport scolaire (UNSS) et l'union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) ont respectivement gagné 10 800 et 8 840 licences, sachant que cette évolution demeure toutefois modérée en pourcentage (+1,1%) compte tenu du poids de ces fédérations (tableau 4).

A l'inverse, la fédération nationale du sport en milieu rural (FNSMR) et la fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV) ont perdu respectivement 14 100 et 12 100 licences ce qui représente une

baisse pour chacune de ces deux fédérations de 12,2% et 2,3%. L'union nationale des clubs universitaires (UNCU) et l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) ont perdu respectivement 7 140 et 7 400 licences. Ces baisses, comparables en niveau, sont en revanche très différentes en évolution : ainsi l'UNCU a perdu 8,8% de ses licences entre 2010 et 2011, tandis que l'USEP n'en a perdu que 0,9%.

Cinq fédérations concentrent à elles seules

36% de l'ensemble des licences distribuées. Ce sont deux fédérations unisport olympiques (football et tennis), ainsi que trois fédérations multisports en rapport avec l'enseignement (UNSS², USEP³, UGSEL⁴). A l'opposé, les 72 fédérations les plus petites en termes de nombre de licences représentent moins de 10% de l'ensemble des licences.

Trois fédérations méritent enfin d'être signalées du fait de leur mode de fonctionnement. Deux d'entre elles (la fédération française des sports populaires et l'union nationale des centres sportifs de plein air) ne délivrent aucune licence au cours de l'année mais uniquement des ATP. La troisième, la fédération française de canoë-kayak a la particularité de délivrer huit fois plus d'ATP que de licences (307 685 contre 38 914).

Une augmentation de la pratique occasionnelle qui compense la baisse du nombre de licences annuelles

Si le nombre de licences a légèrement diminué entre 2010 et 2011, le nombre d'ATP a augmenté d'environ 101 000 unités. Cette augmentation du nombre d'ATP délivrés provient uniquement des familles unisport, avec respectivement +57 000 ATP pour les fédérations unisport olympiques et +44 000 ATP pour les fédérations unisport non olympiques. C'est essentiellement le fait de quelques fédérations : celles de judo et de rugby pour les fédérations unisport olympiques, et celles d'études et de sport sous-marin, et de course d'orientation, pour les fédérations unisport non olympiques.

Enfin, on observe une baisse du nombre d'ATP pour la fédération de canoë-kayak, fédération représentant à elle seule la moitié des ATP de l'ensemble des fédérations unisport olympiques.

Une majorité de licences délivrées à des individus de 20 ans et moins

On estime que plus de la moitié des licences ont été distribuées en 2011 à des individus de 20 ans et moins⁵. A titre de comparaison, ils ne représentent qu'un quart de l'ensemble de la population. L'importance des fédérations scolaires (l'Union Nationale des Sports Scolaires (UNSS), l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) et l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL), 17% de l'ensemble des licences distribuées) explique en partie cette forte proportion des 20 ans et moins. En dehors des fédérations scolaires, quelques fédérations, notamment dans la famille des unisport olympiques, présentent un taux très élevé de licences distribuées à des individus de moins de 20 ans. Ainsi, pour les fédérations françaises des sports de glace, de gymnastique, d'équitation, et d'escrime, entre sept et huit licences sur dix sont distribuées à des moins de 20 ans. Parmi les fédérations multisports, la fédération française Maccabi se distingue nettement, avec près de sept licences sur dix délivrées à des jeunes de 20 ans et moins.

Inversement, les fédérations avec un faible taux de « licences jeunes » se situent parmi les fédérations unisport non olympiques ou parmi

Tableau 5 Part des licences féminines par famille de fédérations en 2011

Fédérations françaises agréées en 2011	Part de licences féminines	Variation 2010-2011
Fédérations unisport olympiques	30,1 %	-0,4 point
Fédérations unisport non olympiques	29,3 %	+0,4 point
Fédérations multisports	51,8 %	-0,5 point
ENSEMBLE (hors groupements nationaux)	36,9 %	-0,4 point

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées
Champ : Licences et ATP délivrés en 2011

les multisports. Si l'on excepte la fédération française de retraite sportive, qui par nature n'a aucun détenteur de licences de moins de 20 ans, les fédérations françaises de randonnée pédestre et de planeur ultraléger motorisé sont celles qui délivrent le moins de licences aux moins de 20 ans, avec une part inférieure à 3%.

Une proportion de licences féminines en légère baisse

Les femmes représentent 36,9% des détenteurs de licences, soit une proportion en légère diminution depuis 2010 (-0,4 point) (tableau 5). Si au sein des fédérations unisport, qu'elles soient olympiques ou non olympiques, la part des licences féminines n'est que d'environ 30%, pour les fédérations multisports, cette proportion est de plus de la moitié.

Seules les fédérations unisport non olympiques ont vu la part de femmes parmi les possesseurs de licences augmenter (+0,4 point). Pour les fédérations unisport olympiques et celles des multisports, la baisse est respectivement de -0,4 point et -0,5 point.

Seules treize fédérations, sur un total de cent quinze, ont distribué leurs licences à une majorité de femmes. Elles se répartissent en trois fédérations unisport olympiques (sports de glace, gymnastique, natation), quatre fédérations unisport non olympiques (twirling bâton, danse, randonnée pédestre et wushu arts énergétiques et martiaux chinois) et six fédérations multisports (éducation physique et gymnastique volontaire, entraînement physique dans le monde moderne, retraite sportive, sport en milieu rural, sportive et culture de France et union nationale sportive Léo Lagrange). La prépondérance des licences féminines est particulièrement nette pour les fédérations d'équitation, des sports de glace, de danse, de twirling bâton, d'éducation physique et gymnastique volontaire (FFEPGV) et d'entraînement physique dans le monde moderne (FFEPMM) avec des proportions de licences délivrées comprises entre 80 et 90%

Des fédérations unisport très faiblement féminisées

Si, en moyenne, 30% des licences délivrées par les fédérations unisport, qu'elles soient olympiques ou non olympiques, le sont à des

femmes, pour certaines fédérations, cette proportion atteint à peine 5%. Ainsi, la fédération française de football ne compte que 4,1% de licences féminines parmi les 1 950 000 licences délivrées, malgré une progression de 0,5 point entre 2009 et 2010 et de 0,9 point cette année. Parmi les fédérations délivrant relativement peu de licences féminines (moins de 5% de leurs licences) figurent également la fédération française de rugby, celle d'aéromodélisme, celle de ball-trap, celle de pêche sportive au coup et celle de planeur ultraléger motorisé. A l'inverse, les trois fédérations françaises de danse, des sports de glace, et d'équitation, ont plus de huit licences féminines sur dix licences délivrées (respectivement 87,4%, 85,0% et 82,2%).

Une forte implantation dans les zones montagneuses et sur le littoral

Onze départements ont un taux de licences délivrées supérieur à 30% de la population du département. Parmi ces départements, on trouve trois départements alpins (Savoie, Hautes-Alpes et Haute-Savoie), six départements du littoral (Morbihan, Landes, Loire-Atlantique, Vendée, Finistère et Côtes-d'Armor). A ces neuf départements, s'ajoutent la Lozère et le Gers (tableau 6).

Tableau 6 Taux de licences par départements

Départements	Taux de licences
Lozère	39,6 %
Morbihan	34,7 %
Savoie	32,6 %
Landes	32,5 %
Hautes-Alpes	32,5 %
Loire-Atlantique	32,4 %
Vendée	30,4 %
Gers	30,4 %
Finistère	30,2 %
Haute-Savoie	30,2 %
Côtes-d'Armor	30,0 %
Paris	16,2 %
Corse du sud	13,1 %
Seine-Saint-Denis	12,4 %
Haute-Corse	8,5 %

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées
Champ : Licences et ATP délivrés en 2011

¹Une nouvelle fédération a été agréée en 2011 : la fédération française de double dutch, dont le nombre de licences est estimée à environ 7 000.

²Union nationale du sport scolaire

³Union sportive de l'enseignement du premier degré

⁴Union générale sportive de l'enseignement libre

⁵On ne dispose de données concernant l'âge uniquement sur 89 fédérations

Les taux de licences les moins élevés en France métropolitaine se retrouvent essentiellement en région parisienne et en Corse, avec notamment un taux inférieur ou égal à 17% pour Paris, la Seine-Saint-Denis, ainsi que les deux départements de Corse.

Les fédérations de petite taille sont le plus souvent très concentrées géographiquement avec plus de 70% de leurs licences distribuées dans un seul département. Ainsi, l'ensemble des licences de la fédération de ballon au poing est distribuée dans la Somme, 98% de celles de la fédération française de jeu de paume dans le Nord, 79% de celles de la fédération de longue paume dans le département de la Somme et 72% des licences de la fédération de la course landaise dans les Landes.

97% des licences de la fédération de course camarguaise sont distribuées dans trois départements : Gard, Hérault et Bouches-du-Rhône. Le Nord et le Pas-de-Calais regroupent 86% des licences de la fédération du javelot tir sur cible. Enfin, 77% des licences de la fédération française de pelote basque viennent de l'Aquitaine (essentiellement Pyrénées atlantiques, Landes et Gironde).

La taille des clubs augmente de 1,1 %

167 802 clubs affiliés à une fédération ont délivré des licences sportives en 2011 soit 83 clubs de plus qu'en 2010 (tableau 7). Cette augmentation fait suite à la baisse du nombre de clubs observée entre 2009 et 2010.

Ce sont principalement les clubs des fédérations unisport olympiques qui ont vu leur nombre augmenter avec une progression de 0,8%, soit 542 clubs de plus.

A l'inverse, les fédérations unisport non olympiques et les fédérations multisports ont perdu respectivement 210 et 249 clubs, représentant environ une baisse de 0,5% pour chacune de ces familles.

La fédération française de football est sans surprise la plus importante en termes de nombre de clubs (17 939 clubs) parmi l'ensemble des fédérations, comme elle l'est en termes de nombre de licences distribuées.

Ce sont ensuite deux fédérations du sport scolaire qui ont le plus grand nombre de clubs : l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et l'union nationale du sport scolaire (UNSS), avec respectivement

9 540 clubs et 9 512 clubs. La fédération française d'équitation présente la particularité d'avoir un grand nombre d'établissements professionnels agréés, 5 363, soit environ 2 500 de plus que le nombre de clubs.

La taille moyenne des clubs est de 93 licences. Si on prend en compte les ATP, cette moyenne atteint les 104 titres par clubs.

La taille moyenne des clubs est très différente selon les familles. Ainsi les clubs des fédérations unisport olympiques ont en moyenne 117 licences par club alors que les fédérations unisport non olympiques n'en ont que 53 (tableau 7).

La moitié des fédérations a un nombre moyen de licences par club inférieur à 72. À l'opposé, onze fédérations ont une taille de clubs supérieure à 200.

C'est notamment le cas de la fédération sportive des ASPTT, dont les clubs distribuent en moyenne 781 licences.

Tableau 7

Nombre de clubs par famille de fédérations en 2011

Fédérations françaises agréées en 2011	Nombre de clubs	Variation 2010-2011	Taille moyenne des clubs
Fédérations unisport olympiques	70 816	+0,8%	117,2
Fédérations unisport non olympiques	40 859	-0,5%	53,1
Fédérations multisports	56 127	-0,4%	91,8
Ensemble (hors groupement nationaux)	167 802	+0,0%	93,1

Source : MSJEPVA – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées
Champ : Licences et ATP délivrés en 2011

pour en savoir plus

- STAT-Info
- * • STAT-Info n° 12-02 de juillet 2012. Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2010
- * • STAT-Info n° 09-01 de juin 2009. Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2007
- * • STAT-Info n° 07-05 de décembre 2007. Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2006
- * • STAT-Info n° 06-04 d'avril 2006. Une approche territoriale de l'évolution du nombre de licences et de clubs entre 1974 et 2002
- Chiffres clés
- * • Chiffres clés du sport 2011

www.sports.gouv.fr, rubrique STATISTIQUES

- Données détaillées
- Données détaillées 2011 : les licences et ATP, répartition par fédération, par fédération et sexe, par fédération et département, par fédération, sexe et territoire, les clubs par fédérations et les clubs par fédération et territoire
- Licences et groupements sportifs : archives

STAT-INFO est le bulletin de la Mission Statistique du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Directeur de la publication : Yann DYÈVRE

Rédacteur en chef : Brahim LAOUISSET

Secrétariat de rédaction : Florence PIERVAL-LEVY

Direction artistique et maquette : NORD-GRAPHIQUE

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr>

Adresse administrative : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr – Tél : 01 40 45 92 96